

Relevé de décisions du conseil municipal

Séance du 05 février 2020

Étaient présents : Gaëlle CELLIER, Emmanuelle CHEVROTON, Charles DURAND-VIEL, Sarah FAIVRE, Anne-Lise HUMBERT, Marc JACQUOT, Nathalie KOWAL-BONDY, Chantal MARAUX, Nathalie MOYSE (arrivée à 21h15), Jean-Michel ROY

Étaient absents excusés: Antoine BILLOD-LAILLET (proc. à Anne-Lise HUMBERT) , Claude SIMON (proc. à Sarah FAIVRE) , Jérôme GIGOGNE

Étaient absents : Sabine GALIMARD

Secrétaire de séance : Anne-Lise HUMBERT

➤ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 19 décembre 2019

Le compte rendu du 19 décembre 2019 est adopté à l'unanimité.

➤ Comptes administratif 2019

- Commune :

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Articles	Libellés	CA 2018	BP+DM 2019	CA 2019
011	Charges à caractère général	223 804.18€	253 060.00 €	231 267.00 €
012	Charges de personnel	165 801.70 €	174 860.00 €	174 858.34 €
65	Autres charges gestion courante	379 225.29 €	478 360.00 €	450 045.04 €
6611	Intérêts empr. & ligne trésorerie	7 599.08 €	10 000.00€	6 660.67 €
739116	fonds national garantie	113 079.00 €	113 079.00 €	113 079.00 €
7391172	Prélèv THLV	427.00 €		
673	titres annulés ex antérieur		300.00 €	233.00€
6811	amortissement	16 152.06 €	11 727.00 €	11 727.00 €
023	Virement à section d'investissement		141 500 €	
TOTAL DEPENSES		906 088.31 €	1 182 886.00 €	987 870.05 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

Articles	Libellés	CA 2018	BP 2019	CA 2019
70	Produits des services	56 000.29 €	65 100.00 €	73 914.51 €
73	Impôts et taxes	675 246.15 €	689 362.00 €	698 881.66 €
74	Dotations & participations	212 540.36 €	214 377.00 €	233 100.81 €
75	Produits gestion courante	164 950.22 €	165 000.00 €	160 266.68 €
76	Produits financiers	5.25 €		4.95 €
77	Produits exceptionnels	7 133.20 €	8 000.00 €	4 608.80 €
6419	Remb. sur salaires	10 657.85 €	8 500.00 €	8 154.89
042	Amortissement		1 280.00 €	1 280.00 €
002	Excédent antérieur		34 622.76 €	
TOTAL RECETTES		1 126 533.32 €	1 186 241.76 €	1 180 212.30 €

Résultat Fonctionnement	220 445.01 €	192 342.25 €
Report exercice antérieur	32 145.65 €	34 622.76 €
Résultat de clôture fonctionnement	252 590.66 €	226 965.01 €

INVESTISSEMENT

Articles	Libellés	CA 2018	BP+DM 2019	CA 2019
DEPENSES				
001	Solde d'investissement reporté		128 091.90 €	
1641	Remb. capital emprunt	43876.36 €	44 815.00 €	44 814.77 €
165	Cautions	883.93 €	2 000.00 €	1 843.03 €
202	PLU	1 020.00 €	12 100.00 €	12 060.00 €
2041172	Enfouissement réseaux SYDED	73 330.00 €	35 000.00 €	30 727.00 €
203	Frais étude		20 000.00 €	
2113	Terrain aménagé			2 102.30 €
2117	Travaux forêts		700.00 €	
2118	terrain	3 100.80 €	20 000.00 €	2 713.20 €
21318	travaux bâtiments	46 541.00 €	462 000.00 €	61 105.20 €
21534	Réseaux d'électrification		6 100.00 €	6 065.52 €
21538	Atures réseaux dont SYDED	61 175.80 €	30 000 €	5 567.20 €
2152	Aménagement voirie		2 400.00 €	11 918.00 €
21568	Autres matériels (exctin, panneaux)			2 631.23 €
2158	Autres immob	3 017.16 €	3 500.00€	2 107.75 €
2183	Achat mat bureau et informatique	2 961.00 €	1 550.00 €	1 543.00 €
2184	Mobilier		3 500.00 €	
2188	Autres immob	1 626.20 €	38 200.00 €	42 184.43 €
266	Partis sociales		2 000.00 €	2 000.00 €
2315	Travaux (marché public)	10 543.02 €	424 500.00 €	368 425.80 €
21/041	intégration frais étude		3 494.00 €	3 493.67 €
2151/041	intégration avance marché 2012	31 679.08		
TOTAL DEPENSES		279 754.35 €	1 241 230.90 €	602 582.10 €

RECETTES

Articles	Libellés	CA 2018	BP 2019	CA 2019
021	Virement de la section de fonctionnement		141 500.00€	
238/041	intégration avance marché 2012	31 679.08 €		
2031/041	intégration frais étude		3 494.00 €	3 493.67 €
10222	FCTVA	36 035.17 €	12 000.00 €	12 578.71 €
10226	taxe aménagement	7 677.02 €	7 000.00 €	11 744.12 €
1068	Excédent de fonctionnement	211 957.58 €	217 967.90 €	217 967.90
1321	Subvention Etat		258 000.00 €	
1322	Subvention Région		198 000.00 €	
1323	Subvention Département		108 800.00 €	10 400.00 €
1328	Autres subventions	4 500.00 €	113 000.00 €	7 487.00 €
1341	DETR	8 165.32 €	104 600.00 €	23 116.31 €
1641	emprunt		150 000.00 €	
165	Cautions	953.80 €		1 802.00 € €
024	Produit cession		115.00 €	
28	amortissement	16 152.06 €	11 727.00 €	11 727.00 €
TOTAL RECETTES		317 120.03 €	1 326 203.90 €	300 316.71 €

Résultat d'investissement de l'exercice	37 365.68 €	84 973.00 €	-302 265.39€
Report exercice antérieur	- 165 457.58€		-128 091.90 €
Résultat de clôture investissement	-128 091.90 €		-430 357.29 €
Reste à réaliser Dépenses	207 500.00 €		155 000.00 €
Reste à réaliser recettes	117 624.00 €		361 000.00 €
Résultat de clôture investissement	-217 967.90 €		-224 357.29 €
Résultat de clôture	34 622.76 €		2 607.72 €

L'augmentation des dépenses de fonctionnement provient en partie : de l'augmentation des dépenses du SIPQ qui sont passées de 198 782.78 € en 2018 à 261 102.86 € en 2019 (seule les dépenses pour la médiathèque ont diminué) ; du montant du diagnostic pour l'île Simon de 9 592.80 € ; des dépenses d'entretien des bâtiments et la rémunération de l'apprenti.

Après en avoir délibéré et comme la loi le préconise, le Maire ayant quitté la salle, le Président de séance, soumet le compte administratif 2019 de la commune à l'approbation du conseil. Le compte administratif 2019 est adopté à l'unanimité.

- **Camping :**

FONCTIONNEMENT DEPENSES

	CA 2018	BP 2019	CA 2019
Charges à caractère général	3 774.42 €	1 150.00 €	364.67 €
Solde TVA			203.00 €
Virement section d'investissement		2 600.00 €	
TOTAL DEPENSES	3 774.42 €	3 750.00 €	567.67 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

Articles	Libellés	CA 2018	BP 2019	CA 2019
778	autres produits exceptionnel		2 440.00 €	1 300.80 €
758	produits divers	6 419.99 €	6 000.00 €	0.69 €
002	Excédent antérieur		5 166.09 €	

TOTAL RECETTES	6 419.99 €	13 606.09 €	1 301.49 €
-----------------------	-------------------	--------------------	-------------------

Résultat Fonctionnement	2 645.57 €	9 856.09 €	733.82 €
Report exercice antérieur	2 520.52 €		5 166.09 €
Résultat de clôture fonctionnement	5 166.09 €		5 899.91 €

INVESTISSEMENT

Articles	Libellés	CA 2018	BP 2019	CA 2019
2138	Autres constructions	7 733.80 €	3 000 €	2 18.00 €
2188	Autres (aire vidange camping car)		3 700€	3 686.70 €
	TOTAL DEPENSES	7 733.80 €	6 700.00 €	5 834.70 €

RECETTES

1	Solde d'investissement reporté		4 187.59 €	
	Virement section fonctionnement		2 600.00 €	
	TOTAL RECETTES	0 €	6 787.59 €	0.00 €

Résultat d'investissement	- 7 733.80 €	87.59 €	-5 834.70 €
Report exercice antérieur	11 921.39		4 187.59
Résultat de clôture d'investissement	4 187.59 €		- 1647.11 €
Résultat de clôture exercice	9 353.68 €		4 252.80 €

La redevance du délégataire sera comptabilisée sur le budget 2020.

Après en avoir délibéré et comme la loi le préconise, le Maire ayant quitté la salle, le Président de séance, Marc Jacquot, soumet le compte administratif 2019 du camping à l'approbation du conseil.

Le compte administratif 2019 est adopté à l'unanimité.

- Eau / assainissement :

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Articles	Libellés	CA 2018	BP 2019	CA 2019
011	Charges à caractère général	7 932.59 €	9 000.00 €	4 694.24 €
658	Autres charges gestion courante	27 107.00 €	15 536.00 €	15 535.96 €
6811	Amortissement	34 210.12 €	34 211.00 €	34 210.12 €
TOTAL DEPENSES		69 249.71 €	58 747.00 €	54 440.32 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

Articles	Libellés	CA 2018	BP 2019	CA 2019
70	Produits des services	132 196.03 €	130 000.00 €	130 281.88 €
758	Taxes raccordement	0 €	1 000.00 €	1 000.00 €
777	Amortissement subv.	12 770.24 €	12 771.00 €	12 770.24 €
TOTAL RECETTES		144 966.27 €	143 771.00 €	144 052.12 €

Résultat fonctionnement		75 716.56€	85 024.00 €	89 611.80 €
002	Excédent antérieur	- 11 860.33 €	63 856.23 €	63 856.23 €

Résultat de clôture

Fonctionnement **63 856.23 €** **148 880.23 €** **153 468.03 €**

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Articles	Libellés	CA 2018	BP 2019	CA 2019
1391	Amortissement subvention	12 770.24 €	12 771.00 €	12 770.24 €
215	Travaux		17 600.00 €	1 802.45 €
203	Plans récolement réseaux		29 000.00 €	
TOTAL DEPENSES		12 770.24 €	59 371.00 €	14 572.69 €

RECETTES

10222	FCTVA	391.73 €		
28158	Amortissement	34 210.12 €	34 211.00 €	34 210.12 €
TOTAL RECETTES		34 601.85 €	34 211.00 €	34 210.12 €

Résultat d'investissement		21 831.61 €	- 25 160.00 €	19 637.43 €
001	Report exercice antérieur	120 380.24 €	142 211.85 €	142.211.85 €

Résultat investissement 142 211.85 € 117 051.85 161 849.28 €

Résultat de l'exercice 206 068.08 € 315 317.31 €

L'excédent du budget eau / assainissement va permettre de lancer les études nécessaires et de participer aux travaux futurs pour l'agrandissement de la station d'épuration.

Après en avoir délibéré et comme la loi le préconise, le Maire ayant quitté la salle, le Président de séance soumet le compte administratif 2019 de l'eau et assainissement à l'approbation du conseil.

Le compte administratif 2019 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

- **CCAS :**

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Articles	Libellés	CA 2018	BP 2019	CA 2019
658	Charges diverses	550 €	1 500 €	1 100 €
6541	admission non valeur		1 100 €	
6561	Secours d'urgence	315.90 €	1 000 €	200 €
TOTAL DEPENSES		865.90 €	3 600.00 €	1 300.00 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

Articles	Libellés	CA 2018	BP 2019	CA 2019
002	Excédent antérieur	2 643.81 €	3 777.91 €	3 777.91 €
758	Produits gestion courante			
7474	Subventions commune	2 000.00 €	2 000.00 €	
TOTAL RECETTES		4 643.81 €	5 777.91	3 777.91 €

Résultat Fonctionnement 3 777.91 € 2 177.91 € 2 477.91 €

INVESTISSEMENT

Articles	Libellés	CA 2018	BP 2019	CA 2019
DEPENSES				
274	Prêts	0.00 €	1 900.00 €	
TOTAL DEPENSES		0.00 €	1 900.00 €	0.00 €

RECETTES

001	Excédent antérieur reporté	1912.04	1912.04	1912.04
TOTAL RECETTES		1 912 €	1 912 €	1 912 €

Résultat d'investissement 1 912.04 € 12.04 € 1 912.04 €

Résultat de clôture exercice 5 689.95 € 4 389.95 €

Le compte administratif 2019 est adopté à l'unanimité des membres.

➤ **Comptes de gestion 2019**

Le conseil municipal prend acte des comptes de gestion 2019 de la commune, du camping et eau assainissement et approuve l'entière concordance avec les écritures des comptes administratifs 2019.

Le conseil communal d'action social prend acte des comptes de gestion 2019 du CCAS et approuve l'entière concordance avec les écritures du compte administratif CCAS 2019.

➤ **Budgets 2020, affectation de résultats 2019**

Il a été décidé de procéder au vote des budgets à minima avant les élections sur les conseils de la trésorerie, une commission budget s'est réunie le mercredi 29 janvier 2020.

- Commune :

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Articles	Libellés	BP 2020
011	Charges à caractère général	249 100 €
012	Charges de personnel	176 060 €
65	Autres charges gestion courante	477 610 €
6611	Intérêts empr. & ligne trésorerie	5 702 €
739116	fonds national garantie	113 079 €
673	titres annulés ex antérieur	300 €
6811	amortissement	16 872 €
023	Virement à section d'investissement	92 000 €
TOTAL DEPENSES		1 130 723 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

Articles	Libellés	BP 2020
70	Produits des services	61 600 €
73	Impôts et taxes	689 993 €
74	Dotations & participations	213 880 €
75	Produits gestion courante	164 000 €
77	Produits exceptionnels	2 000 €
6419	Remboursement sur salaires	3 000 €
042	Amortissements	640 €
002	Excédent antérieur	2 607.72 €
TOTAL RECETTES		1 137 720.72 €

INVESTISSEMENT DEPENSES

Articles	Libellés	BP 2020 + RAR
001	Solde d'investissement reporté	430 357.29 €
1641	Remb. capital emprunt	45 775 €
202	PLU	10 000 €
2111	Terrains nus	4 000 €
2118	terrain	10 000 €
21318	travaux bâtiments	922 500 €
2117	Travaux forêts	1 500 €
2152	Aménagement voirie	4 000 €
2158	Autres immob	3 000 €
21568	Extincteurs	2 500 €
2183	Achat mat bureau et informatique	1 500 €
2188	Autres immob	3 500 €
2315	Travaux rue Gey, Fossés	55 000 €
040	Amortissement	640 €
TOTAL DEPENSES		1 494 272.29 €

Réfection terrain foot sable
200 000 gendarmerie
246 000 ancienne bib
470 000 CMS
6 500 logement
défibrillateur, main courante
pont

INVESTISSEMENT RECETTES

Articles	Libellés	BP 2020 + RAR	
			Caméras DETR : 6 204
			Réfection terrain foot : 5 900
021	Virement de la section de fonctionnement	92 000 €	CEE isolation comble : 1 460
040	Amortissement	16 872 €	Travaux rue Gey, Fossés
10222	FCTVA	78 000 €	Région : 100 000
10226	taxe aménagement	7 000 €	Etat : 150 000
1068	Excédent de fonctionnement	224 357.29 €	Département : 41 000
1321	Subvention Etat	329 000 €	CMS + Ancienne bib.
1322	Subvention Région	284 000 €	Région : 84 000 + 70 000
1323	Subvention Département	110 500 €	Etat : 110 000 +69 000
1328	Autres subventions	177 360 €	Département : 59 000
1341	DETR	105 624 €	Syded : 60 000 + 30 000
1641	Emprunt	150 000 €	Gendarmerie :
			Département AMO: 10 500
			DETR : 99 000
			Effilogis : 30 000
			Syded : 80 000
	TOTAL RECETTES	1 574 713.29 €	

Le budget est adopté à l'unanimité des membres.

- **Camping :**

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Articles	Libellés	BP 2020
011	Charges à caractère général	500.00 €
	TOTAL DEPENSES	500.00 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

Articles	Libellés	BP 2020
758	Produits divers	12 000.00
002	Excédent antérieur	4 252.80

Redevance 2019 et 2020

TOTAL RECETTES	16 252.80 €
-----------------------	--------------------

Résultat Fonctionnement 15 752.80 €

INVESTISSEMENT

Articles	Libellés	BP 2020
----------	----------	---------

DEPENSES

001	Solde investissement reporté	1 647.11
	TOTAL DEPENSES	1 647.11 €

RECETTES

1068	Affectation de résultat	1 647.11
	TOTAL RECETTES	1 647.11 €

Le budget est adopté à l'unanimité des membres.

- Eau – assainissement :

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Articles	Libellés	BP 2020
011	Charges à caractère général	9 000.00 €
658	Autres charges gestion courante	16 000.00 €
6811	Amortissement	34 256.00 €
	TOTAL DEPENSES	59 256.00 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

Articles	Libellés	BP 2020
70	Produits des services	130 000.00 €
758	Taxes raccordement	1 000.00 €
777	Amortissement subv	12 771.00 €
	TOTAL RECETTES	143 771.00 €

Résultat fonctionnement 84 515.00 €

002	Excédent antérieur	153 468.03 €
------------	---------------------------	---------------------

Résultat de clôture Fonctionnement 237 983.03 €

INVESTISSEMENT

Articles	Libellés	BP 2019
1391	Amortissement subv	12 771.00 €
203	Plans recolement réseaux	29 000 €
215	Autres immob.	20 000 €
041	Reversement TVA	301 €
	TOTAL DEPENSES	62 072.00 €

041	Reversement TVA	301 €
2762	Reversement TVA	301 €
28158	Amortissement	34 256.00 €
	TOTAL RECETTES	34 858.00 €

Résultat d'investissement -27 214.00 €

001	Report exercice antérieur	161 849.28 €
-----	---------------------------	--------------

Résultat investissement 134 635.28 €

Résultat de l'exercice 372 618.31 €

Le budget est adopté à l'unanimité des membres.

- **CCAS :**

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Articles	Libellés	BP 2020
658	Charges diverses	1 500 €
6541	Admission non-valeur	1 100 €
6561	Secours d'urgence	1 000.00
TOTAL DEPENSES		3 600.00

FONCTIONNEMENT RECETTES

Articles	Libellés	BP 2020
002	Excédent antérieur	2 477.91 €
7474	Subventions commune	2 000.00 €
TOTAL RECETTES		4 477.91

Résultat Fonctionnement 877.91 €

INVESTISSEMENT

Articles	Libellés	BP 2020
274	Prêts	1 900.00 €
TOTAL DEPENSES		1 900.00 €

RECETTES

001	Excédent antérieur reporté	1912.04
TOTAL RECETTES		1 912.04 €

Affectation de résultats 2019

Il s'agit de la reprise des résultats 2019 sur les budgets 2020 :

- Commune :

Investissement Recette 1068 : 224 357.29 €

Investissement Dépense 001 : 430 357.29 €

Fonctionnement Recette 002 : 2 607.72 €

- Camping :

Investissement Recette 1068 : 1 647.11 €

Investissement dépense 001 : 1 647.11 €

Fonctionnement Recette 002 : 4 252.80 €

- Eau assainissement :

Investissement Recette 001 : 161 849.28 €

Fonctionnement recette 002 : 153 468.03 €

- CCAS :

Investissement Recette 001 : 1 912.04 €

Fonctionnement recette 002 : 2 477.91 €

➤ Demande de portage foncier à l'EPF

S. Faivre explique que dans le cadre du PLU il est prévu une augmentation de la population et que la loi ALUR nous oblige à réfléchir pour remplir les dents creuses.

Ayant eu connaissance de la vente d'une parcelle à l'intersection de la rue Calixte II et du chemin Champs Gros Pain, au prix de 160 000 €, elle a fait une proposition au notaire qui a été acceptée par les héritiers, soit l'achat de la parcelle AH 0079 d'une surface de 4 320 m² pour 151 000 € (montant estimé par les domaines).

L'Établissement Public Foncier Doubs BFC (EPF), institué par arrêté préfectoral du 18 janvier 2007, a été créé notamment pour assurer une mission de portage foncier, afin d'accompagner les projets des collectivités territoriales.

Le projet de la commune de Quingey, approuvé par décision du conseil d'administration de l'EPF, figure au rang des opérations de la tranche annuelle de son programme d'intervention.

L'EPF a demandé l'accord à la communauté de communes qui a validé le projet, en effet la commune a 8 ans pour construire son projet et rembourser et la communauté de communes est cautionnaire.

A cet effet, il est donc proposé au conseil municipal de solliciter pour ce projet un portage par l'Établissement Public Foncier.

La partie Ouest de ce terrain étant occupé par le GAEC de la Pillarde, une indemnité d'éviction de 792 € leur sera versée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- de confier le portage du foncier de l'opération concernée à l'Établissement Public Foncier Doubs BFC,
- d'autoriser Madame le Maire, de Quingey, à signer la convention opérationnelle correspondante et tout document s'y rapportant,

➤ **Aménagement de sécurisation secteur collègue**

Présentation par Marc Jacquot.

La communauté de communes Loue Lison va lancer une consultation pour la sécurisation du collège Félix Gaffiot. Le montant total estimé est de 285 440.90 € HT et une tranche optionnelle pour 45 000 € HT.

Seront à charge de la commune les travaux d'eaux pluviales pour 53 617 €, l'enfouissement des réseaux pour 16 565 € HT, le mobilier urbain pour 3 740 € HT, les espaces verts pour 4 200 € HT, l'éclairage public pour 25 941 € HT soit un total prévisionnel pour la commune de 104 063 € HT.

L'aménagement et la création d'une voie de bus sera à la charge de la communauté de commune pour un montant prévisionnel de 181 377.90 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Donne délégation à la communauté de communes Loue Lison pour effectuer les travaux de sécurisation du collège.
- Autorise Mme le Maire à effectuer les demandes de subventions auprès des financeurs
- Autorise Mme le Maire à signer tout document se rapportant à ces travaux.

➤ **Remboursement facture**

Le maire expose au conseil municipal qu'un câble de téléphone a été enlevé par erreur et de ce fait une personne domiciliée au 30 rue de l'école s'est retrouvée sans ligne téléphonique, le coût du rétablissement par un électricien de 184.80 € TTC a été pris en charge directement par cette personne.

Mme le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de procéder au remboursement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Accepte le remboursement de la somme de 184.80 €
- autorise Madame le Maire, de Quingey, à procéder au paiement

➤ Garant commune emprunt Habitat 25

L'Office Public de l'Habitat du département du Doubs, ci-après l'Emprunteur, a sollicité de la caisse des dépôts et consignations, qui a accepté, le réaménagement selon de nouvelles caractéristiques financières d'un prêt initialement garanti par la commune du Quingey, ci-après le Garant.

En conséquence, le garant est appelé à délibérer en vue d'apporter sa garantie pour le remboursement de ladite ligne du prêt réaménagé.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Vu les articles L.2252-1 et L. 2252-2 du code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'article 2298 du code civil
- La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous :

Article 1 : Le Garant réitère sa garantie pour le remboursement de chaque ligne du Prêt réaménagée, initialement contractée par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations

La garantie est accordée pour chaque ligne du prêt réaménagée, à hauteur 15 % soit 38 764.24 €, et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues.

Article 2 : Les nouvelles caractéristiques financières de la ligne du prêt réaménagée sont indiquées, pour chacune d'entre elles, à l'Annexe « caractéristiques financières des lignes du prêt réaménagées » qui fait partie intégrante de la présente délibération.

Concernant la ligne du prêt réaménagée à taux révisibles indexée sur le taux du livret A, le taux du Livret A effectivement appliqué à ladite ligne du prêt réaménagé sera celui en vigueur à la date de valeur du réaménagement.

Les caractéristiques financières modifiées s'appliquent à chaque ligne du prêt réaménagée référencée à l'annexe à compter de la date d'effet de l'avenant constatant le réaménagement et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues.

A titre indicatif, le taux du livret A au 19/12/2019 est de 0.75 % ;

Article 3 : la garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale de chaque ligne du prêt réaménagée jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues par l'emprunteur, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, le garant s'engage à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 4 : le conseil municipal s'engage jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour en couvrir les charges.

	Index	Taux	Durée résiduelle	montant	Taux progression échéance
Avant	Taux fixe	1.90	8 ans	247 309.40	0.00
Après	Livret A	LA + 1.00	10 ans	258 428.26	0.500

➤ Autorisation de signature du contrat Natura 2000

Afin de préserver les lisières thermophiles à fort enjeu patrimonial sur le site communal de la Côte de Moini (site ENS et Natura 2000 géré par l'association TRI), la commune de Quingey souhaite exploiter un peuplement de pins noirs. Au vu de la sensibilité écologique du site, il est prévu d'exploiter les bois en mettant en œuvre une technique alternative de débardage par câble.

Cette technique de débardage engendre un surcoût d'exploitation par rapport à un débardage classique qui sera pris en charge par un contrat Natura 2000 forestier.

Le surcoût d'exploitation (20,5 €/m³ soit 7 790 € sur la base d'un volume total à exploiter de 380 m³) sera pris en charge à hauteur de 80 % par un financement de l'Etat et de l'Union Européenne (Feader).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- approuve le plan de financement ci-dessus
- autorise le maire à signer un contrat Natura 2000 forestier d'un montant total de 7 790 €.

➤ **Officialisation changement de rue (Maridelle – Chalet)**

Marc Jacquot explique que le chemin de la Maridelle a été créé mais cela n'a jamais été officiel, il n'est pas reconnu dans le fichier national géré par la poste.

Le conseil municipal, accepte d'officialiser le chemin de la Maridelle.

➤ **Suppression de poste**

Un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe pour 1.25 heures par semaine a été créé à compter du 1^{er} janvier 2016, suite à la création de l'office culturel ce poste n'est plus occupé par la mairie. Désormais la personne n'étant plus rémunérée par la mairie il convient de supprimer le poste.

L'exposé du maire entendu, le conseil municipal, à l'unanimité des membres accepte la suppression du poste d'adjoint technique 2^{ème} à raison de 1.25 heures hebdomadaire.

➤ **Informations du maire**

- Point sur les travaux cellules médicales : M. Jacquot explique que les plans sont arrêtés, les travaux ont débuté.
- Rencontre avec l'ARS sur projet de MSP (maison de santé pluriprofessionnelle) : l'ARS souhaite rééquilibrer l'offre de santé de la communauté de commune sur Quingey et Arc et Senans.
- Gendarmerie : suite au dernier COPIL il a été demandé au bureau d'étude de revoir les scénarios à la baisse, le coût étant beaucoup trop élevé.
Il sera ensuite organisé une réunion avec les différents financeurs.